



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique forestière

Question écrite n° 32953

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales de lui indiquer les conclusions tirées par l'Office national des forêts après les récentes expériences de largage de calcium et magnésium par hélicoptère sur des forêts vosgiennes malnutries et menacées de dépérissement.

Texte de la réponse

Sur des sols pauvres où l'altération continue de la roche sous-jacente est insuffisante pour restaurer les pertes en éléments nutritifs, la fertilité chimique du sol ne peut être considérée comme une ressource renouvelable. Elle s'épuise plus ou moins rapidement, sous l'influence des climats et des apports acides, mais également en fonction de l'intensité de la sylviculture. Les expérimentations conduites depuis plus de vingt ans ont montré que des amendements calco-magnésiens sont bénéfiques pour les forêts situées sur des sols qui sont arrivés aujourd'hui à un degré d'acidité tel que leur fonctionnement est fortement perturbé. L'apport d'éléments minéraux provoque une amélioration de l'ensemble des propriétés physiques, chimiques et biologiques du sol, avec un effet positif sur l'état sanitaire des peuplements et de la biodiversité. L'amendement calco-magnésien est donc un moyen efficace de restauration des sols, qu'il peut être judicieux d'utiliser dans le cadre d'une gestion durable des forêts. Les épandages par hélicoptère, effectués en novembre et décembre 2003 par l'Office national des forêts dans le massif vosgien, relèvent d'un suivi sur cinq ans de deux sites ateliers, dans le cadre d'un partenariat scientifique et financier avec l'agence de l'eau Rhin-Meuse, le conseil général des Vosges, le CNRS, l'INRA, l'université de Metz et l'administration. Ce projet est destiné à mettre en évidence les effets de l'amendement au niveau d'un bassin versant et notamment l'amélioration de la qualité des eaux à l'aval du bassin. Il poursuit d'autre part un objectif de communication, afin de sensibiliser les élus, les administrations et le grand public au problème d'acidification des sols et des eaux, et de faire connaître les solutions de restauration. Les conclusions de cette opération seront disponibles dans les trois prochaines années. Les sites concernés ont vocation à faire l'objet de suivis complémentaires pour mettre en évidence les effets à long terme.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32953

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 février 2004, page 774

Réponse publiée le : 27 juillet 2004, page 5728